

Le 8 décembre 2020 à 19h30
Réunion en ligne

COMPTE RENDU DE L'APEEE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'APEEE DE BRUXELLES I

PARTICIPANTS:

233 participants. 126 représentants de classe/membres disposant du droit de vote et 10 votes par procuration (total: 136 votes)

Direction de l'école: Brian GOGGINS (directeur), Susanne KUNSTER (directrice adjointe faisant fonction, école secondaire), Olivier HAZAN (assistant faisant fonction de la directrice adjointe, école secondaire), Simona CAJHEN (directrice adjointe, école maternelle et primaire sur le site d'Uccle), Marie-Louise (Marla) CANDON (assistante de la directrice adjointe, école maternelle et primaire sur le site d'Uccle), Tom CLAES (directeur adjoint, école maternelle et primaire sur le site de Berkendael)

Bureau de l'APEEE: Nils BEHRNDT (vice-président chargé de l'administration), Henning EHRENSTEIN (vice-président, Berkendael), Brian GRAY (trésorier), Marc GUITART (vice-président chargé de la pédagogie), Kathryn MATHE (présidente), Pere MOLES PALLEJA (membre du Bureau), Julien REICHSTADT (secrétaire adjoint chargé de l'information)

Secrétariat de l'APEEE: Guendalina COMINOTTI, Selena GRAY, Fiona TAYLOR

• INTRODUCTION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté. Kathryn MATHE, présidente de l'APEEE, explique que le vote aura lieu à la fin de la réunion en une fois (5 questions dont le détail figure en annexe) avec le système de vote en ligne Belenios (logiciel de vote qui est certifié anonyme). Les instructions pour voter ont été envoyées à l'avance.

- **SÉANCE DE QUESTION & RÉPONSES AVEC BRIAN GOGGINS, DIRECTEUR, ET LES DIRECTEURS ADJOINTS**

(la liste des sujets abordés figure ci-dessous; la liste exhaustive des questions figure en annexe)

Brian Goggins, directeur, prend la parole pour répondre aux 55 questions regroupées par thème.

Extension des vacances de Noël (questions 1 à 12). Cette décision, prise par la direction comme par les autres écoles de Bruxelles, a été expliquée dans les communications de l'école, mais le directeur accepte de réexpliquer de quelle manière et pourquoi cette décision a été prise. Les 2 journées de cours avant les vacances auront lieu à distance (lundi 21 et mardi 22 décembre), ainsi que les 7 journées après les vacances (à partir du jeudi 7 janvier). La raison étant de permettre à ceux qui voudraient voyager la possibilité d'avoir des journées supplémentaires de quarantaine afin de pouvoir rendre visite à leur famille ou à leurs amis qu'ils n'ont pas vu depuis très longtemps, tout en veillant principalement à la sécurité du personnel, des élèves et de leur famille.

La Belgique impose 10 jours de quarantaine obligatoire à toute personne revenant d'une zone rouge (c'est-à-dire pour le moment la vaste majorité des pays d'Europe). Les personnes qui voyagent ont été invitées à rentrer en Belgique le soir du mercredi 6 janvier et à suivre ensuite 7 journées de cours à distance, afin que, au moment où l'école reviendra en présentiel, le 18 janvier, cette période de 10 jours de quarantaine ait été effectuée (soit 10 jours en évitant tout contact entre le personnel et les élèves). Cette décision a été prise après consultation de différentes autorités belges, du médecin scolaire et du personnel médical des quatre écoles européennes de Bruxelles, dans l'intérêt de préserver du mieux possible la santé de tous. Elle n'a pas été facile à prendre et l'école a conscience des difficultés pour les enfants en âge maternel ou primaire. En réponse à la question de savoir de quelle manière l'école contrôlera si les familles respectent cette date de retour à Bruxelles, il répond que l'école n'est pas en position d'effectuer ces contrôles, mais que les règles en vigueur en Belgique exigent de remplir un formulaire lors du retour d'une zone rouge; l'information dont il dispose jusqu'à présent est que c'est le gouvernement qui effectue ces vérifications. C'est donc aux autorités belges d'assurer ce suivi.

En réponse à la question de savoir si cette extension sera désormais le cas à chaque période de vacances, M. Goggins l'espère, mais il ne peut communiquer aucune décision en ce moment précis. Il rappelle à tous les participants qu'il n'y a eu, la semaine précédente, AUCUN cas positif ni à Uccle, ni à Berkendael, pour la première fois depuis la deuxième semaine de septembre. Et qu'il y a eu au cours des trois dernières semaines depuis le retour en présentiel, un total de 5 cas (un enfant testé positif après son retour, les quatre autres n'étant pas revenus à l'école le 16 novembre en raison du fait qu'ils avaient contracté le virus quelques jours avant). L'espoir et l'objectif sont que cette tendance positive se poursuive.

L'enseignement à distance (questions 13 à 19)

La rotation des classes de l'école secondaire a fait l'objet d'un débat: l'EEB I et l'EEB IV ont choisi une rotation journalière, tandis que l'EEB II and l'EEB III alternent chaque

semaine. À la suite de la discussion, la direction de l'école de l'EEB I a eu le sentiment que cette rotation journalière permettait aux élèves d'avoir accès à l'école au moins 2 journées par semaine, et de ne pas être absents de l'école plus de 2 ou 3 jours par semaine: ils sont ainsi davantage au contact de l'école que s'ils alternaient une semaine à l'école et une semaine hors de l'école. Les deux systèmes de rotation ont fait l'objet de retours positifs dans leurs écoles respectives; l'EEB I gardera ce système.

La direction de l'école travaille de manière continue sur les besoins en formation, pour les enseignants comme pour les enfants. La deuxième période d'enseignement à distance fonctionne mieux que la première, l'ensemble des parties étant plus préparées et nous permettant d'apprendre de nos erreurs au fur et à mesure.

Concernant la politique relative au temps passé sur écran, les élèves de l'école secondaire suivent leur emploi du temps toute la journée, les professeurs se connectent pour donner leur cours ou restent disponibles; en primaire, différentes périodes sont prévues. La direction a étudié un grand volume de documentation au sein de l'école et ces travaux sont toujours en cours, car elle écoute les retours d'information et améliore les choses au fil du temps.

Covid 19 (questions 20 à 26)

Les mesures prises pour janvier/février sont les suivantes: l'école continuera à fonctionner sur le mode actuel. Sous réserve d'annonces de changements de la part des autorités belges, les maternelles et primaires vont retourner en classe et les secondaires continueront selon le régime actuel. L'intention est de faire revenir intégralement les S7 in situ, et que les S1-S6 continuent leur rotation. La première communication de l'école après Noël est programmée pour le 11 janvier; elle tiendra compte des décisions éventuelles des autorités belges pendant la période de Noël mais elle pourra être modifiée en fonction des décisions qui seront prises au Conseil de sécurité du gouvernement prévu pour le 15 janvier. Pour le moment, la cantine a l'intention de fonctionner selon le système actuel: les maternelles mangent sur place le repas préparé par la cantine, et les autres niveaux apportent leur nourriture, en attendant de voir s'il est possible de le modifier.

(Question 23 sur les personnes à risque)

Le Conseil supérieur a décidé de mettre en place des dispositions pour les élèves vulnérables, mais rien n'a été prévu pour les élèves issus de familles vulnérables. Cela complique la situation, mais dans tous les cas où l'école a été contactée en raison de la présence d'une personne vulnérable dans un foyer, les adjoints ont établi des contacts par téléphone, et même si certaines familles n'ont pas obtenu exactement ce qu'elles demandaient, des accords ont été trouvés entre l'école et les familles. La difficulté réside dans le fait que la scolarisation des enfants est obligatoire, et que l'école n'a pas le pouvoir de lever cette obligation pour permettre à un enfant de ne pas venir en classe.

(Question 24: accès des parents à l'école)

L'école a suivi la circulaire qui impose de limiter dans la mesure du possible l'accès de quiconque, hormis le personnel et les élèves, ainsi que les réunions in situ. M. Goggins reconnaît que ce sont des décisions difficiles, qui ont été prises dans l'intérêt de la sécurité et de la santé de la communauté scolaire; il semble d'ailleurs que les résultats de cette politique aillent dans la bonne direction.

Concernant la **question 26** au sujet du type d'école spécifique qu'est l'EEB I, qui pourrait bénéficier de règles différentes, par exemple des bulles et l'annulation des Heures européennes: malheureusement, le type d'enseignement que nous proposons est plus mélangé qu'il ne l'est dans le système belge traditionnel; commencer à limiter

les mélanges entre les groupes aurait des conséquences sur les matières. Il explique qu'il serait impossible de suivre l'emploi du temps au secondaire, si l'école devait fonctionner selon le principe des bulles, et qu'en primaire, cela poserait de grandes difficultés tant pour les Heures européennes que pour les cours de langue 2.

Enseignement (questions 27 à 31)

Susanne KUNSTER (directrice adjointe faisant fonction de l'école secondaire sur le site d'Uccle) explique que le principe général des lignes directrices concernant les programmes est toujours en place, et qu'un accord a été trouvé sur certains principes pratiques de procédures (par exemple, comme l'a souligné M. Goggins, les professeurs doivent être connectés et ne sont pas tenus d'enseigner pendant toute la durée de leur heure de cours). Une communication a été envoyée à tous les parents et professeurs, leur expliquant ce qu'on pouvait attendre de l'enseignement à distance. Comme précédemment, le programme est toujours respecté et l'école continue de travailler avec les coordinateurs et les référentiels par matière.

Concernant la possibilité pour les élèves SWALS de primaire de bénéficier de cours de langue slovène plus longs (45mn), Simona CAJHEN (directrice adjointe de la maternelle et du primaire sur le site d'Uccle) explique que ça n'est pas possible, parce que les leçons de P1 durent normalement 30 minutes, et qu'en ligne, l'attention des enfants décroît. En outre, le temps d'écran est également à prendre en considération.

En ce qui concerne les absences des enseignants pour maladie, M. Goggins explique que la démarche est la même qu'in situ: les remplacer si possible, et si ça ne l'est pas, travailler dur pour combler les lacunes au retour de l'enseignant.

En réponse aux questions relatives au soutien éducatif, il confirme (**question 30**) qu'en dépit du fait que l'école n'a pas autorisé, depuis la rentrée de septembre, les spécialistes externes à accompagner les élèves dans l'école, la direction est en train d'examiner la situation; il espérait qu'une solution serait déjà trouvée. Sans vouloir prendre une décision définitive ici même, l'intention est de leur permettre de revenir à l'école à partir du 18 janvier, à condition que la situation ne se détériore pas d'ici là.

M. Goggins estime que la **question 31** est d'ordre personnel et spécifique, et qu'elle devrait d'abord être traitée par le directeur adjoint, et ensuite seulement par le directeur si la famille concernée estime ne pas avoir obtenu de réponse. À partir de mars, l'école ayant été à distance, il a été difficile d'organiser les réunions des groupes conseil du soutien éducatif, mais presque toutes ont pu avoir lieu avant la fin de l'année scolaire. Cette situation difficile s'est poursuivie depuis septembre, mais il estime que l'école fait de son mieux pour reprendre la majorité du soutien déjà en place.

L2 (Questions 32 – 35)

En réponse à la **question 32**, Tom CLAES (directeur adjoint de la maternelle et du primaire sur le site de Berkendael) informe les parents que ce point a été discuté au cours du CE qui s'est déroulé un peu plus tôt dans la journée. Berkendael propose comme L2 le français, l'anglais et l'allemand, répartis comme suit:

Répartition des classes de L2

| Niveau | Classes de FR | Classes d'EN | Classes de DE |
|--------|---------------|--------------|---------------|
| P1 | 3 | 5 | 1 |
| P2 | 3 | 4 | 1 |
| P3 | 1 | 4 | 1 |

| | | | |
|----|---|---|---|
| P4 | 1 | 3 | 1 |
| P5 | 1 | 4 | 1 |

En réponse aux **questions 33 et 34**, au sujet des cours d'anglais L2 et des classes bilingues ou d'enrichissement, M. Goggins explique que c'est une chose que l'école a étudié de près l'année passée avec différents groupes de parents, et que l'information est passée par différents représentants de l'APEEE. Pour faire court, le modèle de la classe d'enrichissement a été préférée à celui des classes bilingues, étant donné qu'il est considéré comme étant une approche plus souple qui permet aux élèves d'entrer et sortir du programme, tandis que le modèle des classes bilingues était beaucoup plus rigide, sans perspective équitable et ne donnant pas les mêmes chances à tous.

Il confirme qu'il a déjà consulté des élèves au sujet des classes bilingues, et qu'il serait heureux de recommencer afin de leur demander de quelle manière ils vivent ces différentes situations.

L'école a procédé à une évaluation au cours de l'année passée: un membre du personnel, Jeroen Masson, a recueilli les avis des parents, enseignants et élèves avant que l'école ne prenne sa décision finale.

En réponse à la **question 35**, concernant le fait de prévoir des enseignants de langue maternelle anglaise pour les cours d'enrichissement en anglais, la règle des écoles européennes impose cette condition aux enseignants de L1, mais elle n'exige des enseignants de L2 que des qualifications, et les classes d'enrichissement font partie de cette catégorie.

Examens/BAC (Question 36)

Des communications ont été envoyées après réception de ces questions, et à la suite de la réunion du Conseil supérieur la semaine dernière, de nouveaux documents ont été envoyés concernant le calendrier. Les premiers examens de S7 ont eu lieu aujourd'hui même, et le pré-bac commencera le 25 janvier (période de 2 semaines pendant laquelle les S7 seront en examen). Il est prévu pour le moment que ceux-ci auront lieu sur place, et M. Goggins est confiant dans le fait que cela sera possible. Le Conseil supérieur a fixé comme priorité que les écoles organisent tous les examens de S4-S7 sur place. M. Goggins pense pour le moment que les examens de S7 et le pré-bac de janvier auront bien lieu comme prévu, quitte à réorganiser les cours de tous les autres niveaux en cas de nécessité, afin de garantir que ces examens puissent avoir lieu aux dates prévues. Dans le cas contraire, il sera envisagé de modifier les dates du pré-bac, dans certaines limites et uniquement en dernier ressort.

L'an dernier, les examens du pré-bac ont eu lieu mais aucun examen écrit ni oral n'a pu être organisé à la fin de l'année. La solution adoptée a été de dupliquer les notes B et d'utiliser une modération des notes finales pour terminer l'année. Les résultats du bac ont été les plus élevés jamais obtenus dans le système, et donc cela a plutôt bien fonctionné. La plupart des élèves ont mieux réussi qu'ils ne l'auraient fait dans d'autres circonstances. Nous espérons que cette année, les examens du pré-bac et du bac auront lieu; des dispositions spécifiques ont été prises en cas de difficultés pour le bac mais nous pensons pour le moment qu'il sera possible de l'organiser comme d'habitude.

Voyages scolaires/Semaine de projet (questions 37 et 38)

La direction a beaucoup travaillé sur la question des remboursements, et tentera de donner des informations aux familles concernées avant les vacances de Noël ou en janvier. Une synthèse de la situation sera adressée au CA du 25 janvier.

M. Goggins assure les parents que cette question est suivie de près. Nous avons beaucoup avancé, même s'il reste des sommes à rembourser.

Dans tous les cas où l'école avait reçu des paiements qui n'avaient pas encore été transférés, les familles ont déjà été remboursées.

Dans les cas où une tierce partie (compagnie aérienne, agence de voyage...) avait déjà été rémunérée, les remboursements ont été demandés et dans de nombreux cas, l'école a récupéré tout ou partie des sommes engagées, qu'elle a donc subséquemment remboursées aux familles de manière équitable. Il reste actuellement encore en suspens des remboursements demandés à des prestataires et non encore perçus, ou des paiements «perdus» pour cause de faillite des entreprises concernées. Dans ces derniers cas, l'école suit les procédures légales pour récupérer les sommes concernées.

Nous n'avons pas envisagé d'organiser une «semaine virtuelle de projets» en lieu et place de cette manifestation traditionnelle, étant donné qu'à l'heure actuelle, l'ensemble de la direction consacre ses efforts à rendre possible la présence à l'école des élèves, afin qu'ils suivent leurs cours comme d'habitude. Nous espérons sortir de cette situation de pandémie et pouvoir envisager de nouveau des semaines de projets, très probablement à partir de septembre 2021.

Avenir des écoles de Bruxelles – Question 39

M. Goggins tente de résumer la situation qui est longue et compliquée: l'EEB I a deux sites. Une école maternelle, une école primaire et une école secondaire à Uccle, une école maternelle et une école primaire à Berkendael. L'objectif est que l'EEB II de Woluwe reproduise ce schéma. Actuellement, l'EEB II dispose d'une école maternelle, d'une école primaire et d'une école secondaire sur un seul site. Le Conseil supérieur vient de décider d'ouvrir un site temporaire à Evere, destiné aux maternelles et aux primaires, dans le but d'inscrire les élèves à Woluwe et de les y transférer après la P5. La même chose s'appliquera aux élèves inscrits à Berkendael qui iront automatiquement à Uccle, à moins qu'ils ne demandent spécifiquement un transfert dans une autre école.

Communications – Question 40

La direction de l'école essaie de rendre ses communications hebdomadaires plus courtes, mais les préférences des parents en la matière sont très diverses. Le message de vendredi dernier a été très court, en raison de cette demande, et M. Goggins espère que cet effort a été apprécié. Il y a souvent beaucoup d'information à transmettre. Le message de la semaine passée est resté court car nous nous sommes contentés d'informer qu'il n'y avait aucun cas positif à l'EEB I.

Berkendael – Questions 41 et 42

Une réponse à ces questions a déjà été fournie plus haut – les élèves sont automatiquement inscrits sur le site d'Uccle de l'EEB I, sauf si les parents remplissent expressément un formulaire indiquant une autre préférence au cours de la première phase des inscriptions.

Malheureusement, l'espace situé à l'extérieur de Berkendael n'est pas la propriété de l'EEB I; il n'est donc pas possible d'autoriser une zone de «Kiss and Ride», conformément à la proposition reçue par la direction. Cette dernière étudiera davantage la situation en janvier pour tenter d'adapter les horaires d'arrivée et de départ des bus, afin de permettre des horaires mieux délimités, dans l'espoir de limiter la densité de la circulation à cet endroit. MM. Goggins et Belien s'y sont rendus aujourd'hui en compagnie de M. Claes, et en de nombreuses occasions, pour observer la situation. La réalité est que la rue de Berkendael est très étroite. La direction a demandé à la commune d'en faire une «rue réservée à l'école», sans succès. C'est un espace public, et donc la seule solution est d'adapter les horaires pour faciliter un peu la circulation.

Questions diverses

En réponses aux préoccupations soulevées par la **question 43** (vacances scolaires ne correspondant pas à celles des écoles belges), M. Goggins explique que le calendrier scolaire est très semblable (à une semaine près) dans les 13 écoles européennes, et suivent les mêmes règles qui figurent en annexe des Règles générales. Cette année, notre calendrier était particulièrement décalé par rapport à celui des écoles belges. La plupart du temps, les vacances d'octobre sont les mêmes; en général, celles de février sont distinctes, celles de Noël diffèrent parfois de quelques jours et Pâques est habituellement décalé. Le calendrier des vacances scolaires des prochaines années a déjà été approuvé. Tout changement concernant ces règles devrait passer par le Conseil supérieur. Il est important de retenir que ce calendrier ne concerne pas uniquement la Belgique, mais l'ensemble des écoles européennes. La règle selon laquelle l'école n'est pas autorisée à faire venir du personnel nouveau avant le 1^{er} septembre, et la date de proclamation du baccalauréat (qui est importante en raison de diverses exigences des universités) font partie des facteurs limitants concernant les vacances. Les règles prévoient également quand doivent avoir lieu les congés spécifiques, l'école n'a donc pas beaucoup de marge de manœuvre dans ce domaine.

En réponse à la **question 44** concernant l'heure d'arrivée à l'école par mauvais temps, M. Goggins indique qu'en général, les enfants ne sont pas laissés à l'extérieur, une supervision étant prévue de 7h40 jusqu'au début des cours. Mais bien évidemment, dans les conditions actuelles, l'école essaie de garder les enfants à l'extérieur, plutôt qu'à l'intérieur, lorsque cela est possible.

M. Goggins n'est pas certain d'avoir compris la **question 40**. L'heure de début des cours dans notre école est différente, mais il n'accepte pas que les pauses soient allongées artificiellement pour arranger les emplois du temps. Le fait que l'école d'Uccle compte 3500 élèves sur le site, et que tous ont besoin de manger dans une cantine qui n'a évidemment pas un tel nombre de places constitue un facteur limitant; pour cette raison, les heures de repas débutent tôt, et se terminent tard en vue d'accueillir tous les élèves dans cet espace à des heures différentes.

Question 46: M. Goggins pensait que la question des sèche-cheveux après la piscine avait été réglée, et confirme que ce problème devrait être simple à résoudre.

Services (Questions 47 – 55)

La plupart de ces questions ont déjà été posées à l'assemblée générale de l'APEEE Services, mais il note qu'un grand nombre de questions concernent la décision prise entre la direction et l'APEEE Services au sujet de la cantine. Elle suivait la circulaire et les conseils du médecin scolaire et du personnel médical, ainsi que ceux de diverses autorités sanitaires belges. Il ne peut expliquer pourquoi différentes écoles obtiennent des conseils différents. La décision a été prise pour préserver la santé et la sécurité des élèves et du personnel enseignant. Il reste l'espoir que, si la situation actuelle se poursuit, la cantine pourrait rouvrir en janvier. Si la cantine pouvait ouvrir à la suite de la réunion du conseil de sécurité des autorités belges le 15 janvier, elle aurait besoin de quelques jours pour ouvrir après le 18 janvier, afin de pouvoir faire des commandes et faire revenir le personnel qui est actuellement en chômage temporaire. L'APEEE Service espère pouvoir rouvrir dans un délai de 5 à 7 jours dès le changement de réglementation.

Kathryn MATHE, présidente, pose les questions supplémentaires envoyées dans la messagerie instantanée (*chat*) sur WEBEX.

Question 1 (chat): je pense qu'il est très important que les élèves de S6 puissent être présents en permanence à l'école, comme les élèves de S7, et non en cours en ligne égaré donné que leurs notes comptent également pour leurs candidatures à l'université, par exemple les universités britanniques où il faut postuler un an à l'avance; est-il prévu de permettre aux S6 de rester en permanence in situ?

M. Goggins confirme que ceci fait l'objet d'une discussion entre écoles, mais qu'il est nécessaire de rester en dessous de la limite de 50% des élèves présents. L'idée initiale était de garder les S6 et les S7 in situ, mais on arrivait alors quasiment à 600 élèves. Or, pour réduire le volume des secondaires à 50%, il faut parvenir à environ 1000 élèves. Cela ne nous permettrait donc de faire venir un ou deux autres niveaux par jour, avec pour effet que certaines semaines, les S1-S5 n'auraient qu'une seule journée à l'école. Il a été décidé que chaque élève aurait au minimum 2 journées par semaine à l'école. La direction comprend la préoccupation des parents, mais cette solution est apparue la meilleure à tous les intervenants, la priorité étant de garder les S7 entièrement à l'école (la situation de Varese est pire, les S7 étant à distance depuis 4 semaines). M. Goggins conclut en indiquant que si la Belgique modifie la règle des 50%, les S6 seront certainement ramenés à l'école en priorité.

Question 2 (chat): Au sujet de la COVID: je ne comprends pas pourquoi on ferme le service de la cantine, tout en rassemblant un grand nombre d'élèves dans une grande salle pour prendre le déjeuner qu'ils ont apporté. Si aucune nourriture n'est servie, pourquoi les élèves ne mangent-ils pas avec leur classe, par exemple dans une salle de classe, afin d'éviter les contacts dans un groupe beaucoup plus grand au moment du repas?

Le problème de la cantine est double: le service de la nourriture, et la file pour l'obtenir. Les autorités considèrent qu'il s'agit du moment le plus dangereux de la journée parce que les élèves enlèvent leur masque, mais tant que nous pouvons garantir une distance d'1m50, cette solution est perçue comme étant la plus sécurisée parmi les solutions disponibles. L'espace a été considérablement élargi en séparant les sièges. Le problème de l'EEB I étant que, même avec 50% des élèves, il reste en secondaire 1000 élèves qui déjeunent en l'espace de deux périodes, ce qui n'est pas facile.

Question du chat concernant l'enseignement à distance (en maternelle, il n'est que de 30mn tous les deux jours et tant les maternelles que les P1/P2 ne sont pas avantagées). La décision d'enseigner à distance a été prise pour des raisons de santé et de sécurité. La direction s'efforce de parvenir à un équilibre entre les préférences contradictoires des parents concernant le temps passé en ligne. Mais elle est consciente des difficultés particulières que représentent les L1/L2 pour les P1/P2. M. Goggins rappelle également aux parents qu'un certain nombre d'enseignants sont également parents d'enfants de ce groupe d'âge, et doivent jongler entre leur travail et leurs responsabilités familiales. Il est clair que ce n'est pas facile, mais il insiste sur le fait que tous les efforts sont consentis pour trouver un équilibre entre poursuivre l'enseignement, préserver le lien entre les élèves et l'école et maintenir tout le monde en sécurité. Bien évidemment, la direction et les enseignants préféreraient également enseigner sur place, et avec un vaccin, il sera possible d'espérer retourner à ce mode d'enseignement dans quelques mois, l'enseignement à distance étant considérablement plus compliqué pour l'école elle-même.

Question du chat sur l'alternance journalière vs hebdomadaire de l'enseignement à distance et in situ: l'école a-t-elle pris en compte qu'une alternance hebdomadaire permettrait 7 jours de «pause» entre les sessions in situ, ce qui pourrait ralentir la diffusion du virus. Cet avantage n'existe plus si on alterne tous les 2 jours in situ et en ligne.

Ceci a été discuté, mais il a été décidé de privilégier l'alternance journalière de manière à garder les élèves en contact avec l'école, en leur évitant d'être loin pendant toute une semaine. Il pourrait y avoir des avantages à rompre le cycle, mais M. Goggings souligne ce qui a emporté la décision: si un enfant est en ligne pendant une semaine, puis malade, il serait hors de l'école pendant trop longtemps. Lorsque les élèves sont retournés à l'école le 16 novembre, ils avaient eu 3 semaines en dehors de l'école (1 semaine de vacances puis 2 semaines de cours en ligne); des élèves auraient pu être hors de l'école pendant 4 semaines au total; en raison des examens, certains auraient pu ne revenir à l'école que pour une semaine. Si la rotation devait encore durer longtemps, ceci pourrait être réévalué.

Parents demandant la parole:

G. BATHORY, parent représentant un groupe de P1 DE de Berkendael, prend la parole pour expliquer que ce groupe est in situ, mais obligé de suivre des cours en ligne depuis le 16 novembre pendant une heure et demie chaque jour, parce que leur professeur est une personne vulnérable qui enseigne en ligne depuis l'Allemagne. M. Goggings répond qu'il s'agit d'une situation spécifique dont l'école a connaissance, une réunion a eu lieu avec les parents vendredi dernier et une autre est prévue avec eux la semaine prochaine. Il recommande que la situation fasse l'objet d'un suivi bilatéral avec Tom CLAES. Ce parent indique qu'un nombre de questions sont restées sans réponse (par exemple qu'est ce qui sera fait, et quand, pour que l'enseignement in situ à temps plein soit rendu possible pour les enfants concernés) On lui conseille de les envoyer par courrier électronique afin que la direction de l'école puisse les traiter.

Clémence ROBIN, parent d'élève, remet en question la décision d'allonger les vacances de janvier:

Elle avance l'argument qu'étant donné le taux de contamination nul depuis novembre, selon le communiqué de l'école, les raisons sanitaires de fermer l'école en janvier restent inexplicables. Elle cite la déclaration de l'OMS du 19 novembre 2020: *«L'OMS reste pleinement déterminée à aider les pays d'Europe à maintenir les écoles primaires ouvertes et à assurer un enseignement sécurisé pour tous. Les enfants ne sont pas considérés comme les principaux responsables de la transmission et dès lors, les fermetures d'écoles ne sont pas considérées comme une mesure efficace pour la lutte contre la COVID-19. Aux pays qui envisagent cette ligne de conduite, je demande de prendre en compte les effets négatifs des fermetures d'écoles pour les résultats scolaires et le bien-être mental et social»*.

Elle ajoute que le ministre belge de la santé a également publié une déclaration la semaine dernière, indiquant que les règles belges n'ont pas décidé de fermer les écoles ni d'allonger les vacances scolaires.

Elle objecte que la direction n'a pas consulté les parents sur cette décision et qu'il n'y a aucune raison pour que 13000 familles et leurs enfants paient pour une minorité de personnes qui voyagent. Elle termine en plaidant en faveur d'une consultation des parents à l'avenir concernant les futures décisions, et de ne pas fermer l'école pour les vacances de Carnaval, après lesquelles les enfants auront déjà eu un mois d'école à distance. Elle conclut en indiquant que cela serait préjudiciable au parcours scolaire comme à la santé des enfants de primaire.

M. Goggings répète que ces décisions ont été prises à partir des conseils qu'il a reçus et qu'il prend très au sérieux sa responsabilité en matière de santé et de sécurité. L'école a consulté les autorités belges (la COCOM et la Fédération Wallonie-Bruxelles) ainsi que le médecin scolaire (qui consulte à son tour des confrères), le personnel médical et les autres écoles de Bruxelles (qui consultent également les mêmes personnes), deux à trois fois par semaine, à propos du coronavirus. Il comprend que tout le monde ne soit pas d'accord avec cette décision, mais elle a été prise pour des raisons de sécurité du personnel et des élèves. Il ajoute que les écoles belges sont très différentes et n'ont pas

proposé d'enseignement en ligne depuis le mois de mars, au contraire des écoles européennes. Il n'est pas question d'ajouter des vacances, mais de basculer vers un enseignement en ligne.

Au sujet de la question des garderies lorsque les écoles européennes sont fermées, la question est soulevée séparément du manque de soutien à l'égard des parents qui ne peuvent laisser leurs enfants seuls à la maison pendant qu'ils travaillent. M. Goggins reconnaît ces difficultés et comprend que cela n'est en effet pas idéal, et qu'il a d'ailleurs du personnel dans la même situation.

En réponse aux inquiétudes relatives aux cours à distance de L2 du primaire, M. Goggins souligne qu'il est clair que l'enseignement à distance n'a rien à voir avec de l'enseignement in situ, mais que les cours en ligne sont proposés lorsque l'enseignement sur place n'est pas possible. C'est la meilleure chose que puisse faire l'école, et il reconnaît que cela fonctionne mieux dans l'environnement du secondaire, que dans celui de l'école primaire, en particulier pour la L2.

M. Goggins confirme que les enseignants qui font partie de la catégorie vulnérable ou qui sont en quarantaine ont la possibilité d'enseigner à leurs classes à distance.

Noémie BEIGBEDER prend la parole en qualité de représentante de la section FR de Berkendael. D'après une enquête, 75% des familles ayant des enfants en maternelle ou en P1-P2 sont en faveur d'un retour à l'école le 11 janvier et sont même prêts à ne pas quitter la Belgique pour pouvoir retourner in situ. Elle exprime deux préoccupations soulevées dans le *chat*. Premièrement, dans les écoles belges, les enfants de S1-S3 sont in situ, ce qui est particulièrement important pour les S1 qui viennent de commencer l'école secondaire. En réponse, M. Goggins rappelle la question précédente qui demandait de donner la priorité aux S6, il s'agit ici des S1, et il répète que la décision a été prise en raison de la nécessité de donner la priorité aux S7 et de rester en-deça de la limite de 50% (dès que l'on donne la priorité à un groupe, cela réduit le nombre des autres groupes qui peuvent venir à l'école).

En réponse à la deuxième question portant sur l'importance de la cybersécurité pour les primaires et les jeunes secondaires, et la réalité d'un apprenant à distance; de quelle manière l'école pourrait-elle aider les parents à soutenir leurs enfants dans leur apprentissage à distance ? Il n'y a pas de réponse simple.

La direction reçoit des retours d'information de tous les collègues sur la manière dont se passe l'enseignement en ligne, et dont ils tentent de s'adapter au fur et à mesure. L'école a essayé de mettre en place le meilleur système possible dans cette situation, et elle sait qu'il n'est pas idéal. L'outil TEAMS est plus sûr qu'il ne l'était au début, même s'il n'est pas le plus convivial pour les enfants. Par rapport au RGPD et à la question de l'accès, il s'agit de l'environnement le plus sûr que l'école puisse proposer à l'heure actuelle.

En réponse à une suggestion de repenser les emplois du temps et de réduire les temps de pause de manière à minimiser les mélanges entre enfants: la durée de la journée n'est pas un chiffre arbitrairement choisi par l'école, le campus d'Uccle compte environ 3500 élèves (2000 en secondaire et environ 1400 maternelles et primaires), et donc même en réduisant les secondaires de moitié, il reste 2500 élèves sur le campus. Cela veut dire que les gens se déplacent, ont des pauses, déjeunent, etc. et tout cela ne peut se faire dans un temps plus court.

M. GOGGINS termine en disant qu'il espère que l'on se rend compte que ce qui est en train de se passer n'est le choix de personne, et que cela a été extrêmement difficile pour l'équipe de direction et le personnel. Le personnel enseignant est revenu au front depuis le 1^{er} septembre, y compris ceux qui ont de jeunes enfants ou des personnes vulnérables dans leur famille. Ils ont été soumis à une pression considérable et il profite de cette occasion pour remercier les enseignants et le personnel de s'être surpassés pendant cette période. Le personnel comme les parents est impatient de retrouver une

situation normale et des semaines habituelles d'enseignement. Nous espérons qu'au cours de l'année 2021, tout le monde pourra retrouver un semblant de normalité. Il apprécie la patience des parents et indique enfin qu'il aura du moins été possible en cette période de mettre en place quelque chose en ligne.

La présidente remercie M. Goggins et son équipe d'avoir répondu à autant de questions, ainsi que de tous leurs efforts, que la plupart des parents apprécient.

• PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DES COMPTES DE L'APEEE

Kathryn MATHE, présidente, présente les membres du Bureau de l'APEEE et informe les participants que le rapport d'activité de l'APEEE pour l'année 2019-2020 a été diffusé en anglais, et qu'il en existe également une version française sur le site web.

Elle procède à la présentation de l'assemblée générale de l'APEEE (Présentation Power en annexe). Elle décrit les succès et les difficultés rencontrés par l'APEEE au cours de cette année (cf. présentation). On peut compter parmi les réussites:

1. un nouveau CA très actif, géré de manière plus structurée grâce à de nouveaux outils en ligne; il est à noter qu'au cours de cette période difficile, il y a eu un fort consensus sur une série de questions;
2. des liens forts entre le vice-président chargé des questions pédagogiques, l'équipe du CE et le groupe de travail pédagogique, qui a apporté son aide sur des questions telles que l'enseignement à distance, le cours d'enrichissement en L2, les projets et les voyages;
3. des liens entre le vice-président chargé des questions administratives, le groupe de travail juridique, l'équipe Hygiène et sécurité et les autres APEEE qui ont aidé à respecter la législation belge, des consultations sur la politique des inscriptions et sur la stratégie à long terme à Bruxelles, et enfin pour le développement d'une Convention de sécurité entre l'école, l'APEEE et l'APEEE Services;
4. le groupe de travail de Berkendael, qui est devenu une force solide et très organisée;
5. enfin, au cours de la crise de la COVID où tout est passé en ligne, Interparents est parvenu à se réunir chaque semaine, permettant aux 13 écoles de travailler très étroitement ensemble sur les différents problèmes (par ex. l'évaluation du bac, l'enseignement à distance, les élèves vulnérables), ce qui a également abouti à une relation de travail beaucoup plus étroite avec le Bureau central sur un grand nombre de ces questions.

Les défis à relever l'année prochaine seront les suivants:

1. renforcer les procédures internes, notamment la création de règles de procédure interne pour le CA et l'AG, et le renforcement des bonnes pratiques au sein du secrétariat;
2. renforcer les connexions latérales entre les sites d'Uccle et de Berkendael par exemple par des groupes de travail.
3. augmenter la communication avec les membres, en travaillant de manière continue sur le site web et d'autres canaux de communication; pour cela, l'APEEE recherche des volontaires pour le groupe de travail «communication», le NewsFlash, et la production de contenu en général;
4. enfin, relancer des initiatives de «bien-être» et de «communauté»; à cette fin, l'APEEE recherche des volontaires pour ces deux groupes de travail (Bien-être et *Community building*), mais également pour Eureka et pour la Bourse aux livres; il est à craindre que, sans un regain d'intérêt des parents, ces traditions de l'école auxquelles nous sommes tous attachés pourraient se perdre.

Il s'ensuit une brève discussion au sujet de la COVID-19 (cf. présentation), au sujet notamment du confinement et de la protection, de la continuité pédagogique, de l'évaluation des S4-S7 (voir la mise à jour des règles générales par le Conseil supérieur). Concernant le bac, il est à noter que l'an dernier, tous les écoles ont passé

un bac complètement harmonisé, tandis que cette année, il pourrait y avoir des différences en fonction des contextes nationaux. Pere MOLES PALLEJA ajoute que des réunions à haut niveau sont en cours au sujet du bac. Des communications seront envoyées aux familles des S6 et S7.

Henning EHRENSTEIN, vice-président pour Berkendael, présente la situation au regard de la surpopulation et de l'avenir des écoles de Bruxelles (cf. présentation); les APEEE poussent en faveur d'une orientation plus stratégique et d'une vision à long terme de la part du cabinet du secrétaire général en ce qui concerne la gestion des populations et des infrastructures des écoles de Bruxelles. Il décrit la prochaine ouverture et le peuplement du site d'Evere, et la nouvelle garantie pour de nombreux élèves de Berkendael de suivre l'école secondaire à Uccle: les élèves slovaques et lettons seront scolarisés respectivement à Ixelles et à Woluwe en secondaire, en qualité de SWALS. En réponse à une question, il indique que, bien que les élèves d'Evere seront de nouveaux inscrits, les nouveaux inscrits ayant des frères et sœurs peuvent toujours fréquenter la même école. Cependant, dans le cas des écoles disposant de deux sites, les frères et sœurs peuvent ne pas être scolarisés sur le même site. Ainsi, si un élève de Berkendael est inscrit pour le secondaire à Uccle, cela ne donne pas le droit à ses jeunes frères et sœurs de demander nécessairement un transfert à Uccle en même temps. En réponse à une question sur le déménagement de sections linguistiques entières d'Uccle à Berkendael, il note que cela n'est pas actuellement à l'ordre du jour, mais que cela n'est pas exclu à l'avenir.

Kathryn MATHE, présidente, souligne également le nouveau mandat du groupe de suivi, un groupe de parties prenantes qui s'occupe de stratégie en matière de population et d'infrastructure/capacité pour les écoles de Bruxelles. Elle indique que, de l'avis des quatre APEEE de Bruxelles, le nouveau mandat approuvé par le Conseil supérieur n'est pas adapté à l'objectif poursuivi. Il faudra probablement batailler en permanence pour garantir une consultation adéquate des parents sur les questions qui pourraient être controversées entre les différentes écoles et les parties prenantes.

Sur la question des relations avec l'école (cf. la présentation), elle note qu'à haut niveau, les parents sont de moins en moins consultés et que les réunions ne sont pas bien organisées, un ordre du jour précis ou des documents faisant défaut. Les documents de planification sont devenus une formalité

Le CE, qui est selon les règles des écoles européennes un organe consultatif des parties prenantes, est actuellement un lieu où les parties prenantes sont informées, plutôt que consultées. Pour y remédier, l'APEEE a demandé un nouveau règlement intérieur pour le CE et des groupes de travail plus spécifiques. Il est également nécessaire d'améliorer les canaux de communication avec l'école, y compris son site internet.

Les logos de l'APEEE et de l'APEEE Services ont été mis à jour et sont présentés (cf. présentation). Des logos séparés sont nécessaires étant donné que les deux associations partagent un site web et que les parents confondent ces entités distinctes.

- **DÉCHARGE DONNÉE AUX ADMINISTRATEURS**

La décharge est accordée à la majorité au CA de l'APEEE 2019-2020 (133 voix pour, 3 abstentions). Le décompte du vote figure en annexe.

- **ADOPTION DU BUDGET DE L'APEEE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021**

Le budget de l'APEEE pour l'année scolaire 2020-2021 est approuvé à la majorité (131 voix pour, 5 abstentions). Le décompte du vote figure en annexe.

- **RATIFICATION DU CA DE L'APEEE 2020-2021**

Il est décidé à la majorité de nommer officiellement les 5 nouveaux administrateurs élus par les membres votants de Berkendael et les sections linguistiques d'Uccle au CA 2020-2021 (135 voix pour, 1 abstention). La liste complète des administrateurs du CA (les nouveaux membres figurent en rouge) et le décompte du vote figurent en annexe.

- **PRÉSENTATION DES CANDIDATURES AU CA DE L'APEEE, SUIVIE DES ÉLECTIONS**

Marc GUITART et Sven MATZKE présentent leur candidature aux postes d'administrateurs au CA de l'APEEE. Leur election est approuvée (Marc GUITART: 134 voix pour, 2 abstentions et Sven MATZKE: 131 voix pour, 2 voix contre and 3 abstentions). Le décompte du vote figure en annexe.

- Fin de l'Assemblée générale

À la fin de la réunion, la parole est donnée à 2 parents.

Manuel MARTIN-RAMOS, coordinateur des représentants de S7, se félicite que des parents aient pris contact avec lui concernant le bac. Beaucoup de leçons ont été tirées de l'année passée. Il va évaluer les lignes directrices et les récentes communications, en insistant sur les conditions dans lesquelles le bac aurait lieu s'il ne pouvait pas être organisé sur place et quelle en serait la mise en œuvre pratique.

Olivier PLUMANDON évoque la possibilité d'organiser des référendums au sein de l'APEEE sur des questions importantes, ainsi que des débats généraux au cours desquels tout le monde pourrait échanger librement.

Liste des annexes

Tous les documents sont chargés sur le site internet:

(<http://www.uccleparents.org/apeee/presentation/reunions-de-lassemblee-generale>)

Annexe 1: Questions posées par les parents à Monsieur le Directeur Brian Goggins

Annexe 2: Présentation Power Point montrée pendant la réunion (2020-12-08 APEEE General Assembly Presentation)

Annexe 3: Rapport d'activité APEEE 2019-2020

Annexe 4: APEEE Financial Report 2019-2020

Annexe 5: Proposition de budget APEEE 2020-2021

Annexe 6: Candidatures CA: pour ratification – Liste de candidats

Annexe 7: Candidatures CA: pour élection Guitart Marc

Annexe 8: Candidatures CA: pour élection Matzke Sven

Annexe 6: Résultats/Décompte des votes Assemblée générale de l'APEEE 2020 (en utilisant Belenios)